

**PHRASE ET EFFECTION DANS *EVU SORCIER* (2009)  
DE FRANÇOIS BINGONO BINGONO**

**Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO**

Université de Douala, Cameroun

[mandou.ayiwouo@gmail.com](mailto:mandou.ayiwouo@gmail.com)

**Résumé :** Cette contribution s'inscrit dans une perspective descriptive de la syntaxe discursive. La phrase y est considérée comme unité d'expressivité et non exclusivement d'expression. L'étude vise à proposer une grille d'analyse des situations linguistiques qui tiennent compte de la vision du monde du sujet pensant et à montrer que l'expressivité fait abstraction du code linguistique usuel pour suivre son seul ordre intérieur propre. C'est de cette liberté dans sa pensée profonde que le sujet de parole s'inspire pour produire des actes de langage et qui a une influence sur la structure observable du discours écrit. Notre objectif est de relever les effets de cette liberté à partir de la comparaison des structures phrastiques textuelles et des structures usuelles. Le corpus d'étude est un recueil de 10 nouvelles de l'auteur francophone camerounais Bingono Bingono intitulé *Evu Sorcier* (2009). L'on y rencontre une appropriation culturelle de la langue française dont l'effet significatif sur la syntaxe phrastique ordinaire démontre l'inachèvement des critères de classement usuels. La question centrale est alors de savoir quel est le critère génétique de la modélisation des énoncés phrastiques en contexte ? Notre hypothèse est que l'esprit humain étant incapable de se préfigurer deux phrases au même moment, il y aurait en matière de syntaxe d'expressivité un critère transcendantal cognitif, noétique ou expérientiel. Lequel critère serait inhérent à la production/ compréhension/ réception énonciative qu'il organise. Le bénéfice d'un tel postulat est qu'il n'existerait pas de phrase complexe au sens traditionnel du terme, il n'y aurait que des phrases simples car ce que nous entendons par phrase complexe serait en réalité la phrase simple en quête de *suffisance expressive*. Ce raisonnement s'inscrit dans la continuité de la pensée guillaumienne dont nous testons la psychomécanique comme approche directrice dans l'analyse de la production discursive.

**Mots-clés :** syntaxe, effection, expressivité, psychomécanique, imaginaire

**Abstract:** This contribution falls within a descriptive perspective of discursive syntax. The sentence is there considered as a unit of expressiveness and not exclusively of expression. The study aims to provide a grid for analyzing linguistic situations that consider the thinking subject's worldview and to show that expressiveness disregards the usual linguistic code to follow its own internal order. It is from this freedom, in his deep thought, that the speaking subject draws inspiration to produce speech acts and which has an influence on the observable structure of written discourse. Our objective is to identify the effects of this freedom from the comparison of textual sentence structures and usual structures. The study corpus is a collection of 10 short stories by French-speaking Cameroonian author Bingono Bingono titled 'Evu Sorcier' (2009). We encounter a cultural appropriation of the French language, the significant effect of which on

ordinary sentence syntax demonstrates the failure of the usual classification criteria. The central question is then to know what is the genetic criterion of the modeling of the phrasing statements in context? Our hypothesis is that the human mind being incapable of prefiguring two sentences at the same time, there would be a transcendental cognitive, noetic or experiential criterion in terms of syntax of expressivity. Which criterion would be inherent in the enunciative production/ comprehension/ reception that it organizes. The benefit of such a postulate is that there would not be a complex sentence in the traditional sense of the term, there would only be simple sentences because what we mean by complex sentence would actually be the simple sentence in search of expressive sufficiency. This reasoning is part of the continuity of Guillaumian thought, the psychomechanics of which we are testing as a guiding approach in the analysis of discursive production.

**Keywords:** syntax, effection, expressiveness, psychomechanics, imaginary

## Introduction

La grammaire traditionnelle a défini ses standards (Wagner et Pinchon, 1961 ; Grevisse, 1986). Pour la phrase, elle propose une forme syntaxique de base, Sujet+Verbe+Complément (S+V+C), identifiable par différents critères prosodiques (assertif, exclamatif, interrogatif, impératif) et graphique (une ponctuation forte). Ce classement n'est pas sans contradictions puisqu'il ne s'agit que de définitions fortement marquées par des aspects sémantiques et notionnels (catégories, fonctions et unités grammaticales). La rigueur méthodique apportée par le structuralisme, beaucoup plus linguistique, qui récuse ces aspects notionnels pour privilégier les aspects syntaxiques, va permettre une appréciation plus novatrice de la grammaire usuelle (Dubois et coll., 2002). Il ne s'agit plus d'élaborer des définitions mais d'établir des caractéristiques, quitte à modifier des classements (Chomsky, Montague...).

L'insertion de la logique et du sens, de la sémantique et de la pragmatique dans l'analyse syntaxique a été déterminante pour un changement de paradigme (Mandou, 2017 ; Zufferey et Moeschler, 2012 ; Carlotti, 2011). De prescriptive, la grammaire devenue ainsi descriptive va permettre de s'intéresser à l'usage, de ressortir les efforts et les effets cognitifs induits dans la matérialisation du discours. Grâce à l'analyse de la structure des interactions verbales et de leurs dimensions organisationnelles, l'on a pu constater que le langage, envisagé sous l'axe de la parole, du discours, et non plus exclusivement sous celui de la langue, autoriserait des transformations au-delà de l'usuel. Aussi la grammaire devient-elle sociologiquement mais aussi humainement déterminée ; parce qu'elle est le produit d'une intentionnalité, elle emporte avec elle une vision du monde, vision qui a des répercussions au niveau de la manifestation linguistique (Valin, 1988; Ewanè, 2009).

Notre intervention se sert de ce sous-bassement épistémique pour enrichir le débat sur la syntaxe de la phrase française. À partir de l'observation de ces possibilités discursives dans un contexte d'appropriation culturellement marqué,

nous visons à en affiner la description, notamment les critères de reconnaissance. Plutôt que celui d'*actualisation*, nous testons la productivité de la notion d'*effection* développée par la linguistique guillaumienne dans le cadre de la transition langue discours. Sa position stratégique semble la fixer comme le lieu d'accommodation/assimilation de la signification dans la macrosyntaxe du discours, permettant ainsi d'observer la représentation phrastique comme *expérience* d'un maniement grammatical, dont les différentes hétérogénéités énonciatives ne sont que manifestation d'une certaine effection. La question centrale est alors de savoir quel est le critère génétique de la modélisation des énoncés phrastiques en contexte? Notre hypothèse est que l'esprit humain étant incapable de se préfigurer deux phrases au même moment, il y aurait en matière de syntaxe d'expressivité un critère transcendantal *cognitif, noétique* ou *expérientiel*. Pour le démontrer, nous aborderons tour à tour trois points:

- les difficultés de théorisation de la phrase française et la proposition guillaumienne,
- l'importance du concept d'effection dans cette approche,
- les retombées du modèle d'analyse au regard de l'imaginaire constructif du corpus.

## 1. La phrase française : une aperception selon Guillaume

Qu'est-ce que la phrase, à quel niveau intervient-elle, quel est son fonctionnement? Cette section présente ce que la linguistique guillaumienne propose pour résoudre la difficulté persistante qui entoure la définition de la phrase par le même temps qu'elle dépasse le débat théorique sur le sujet.

### 1.1 Définition et particularité du modèle explicatif

Le modèle explicatif guillaumien se veut mentaliste et systématique, en somme "psychomécanique" (PM). La PM est un « [...] terme générique qualifiant les mécanismes de pensée générateurs des systèmes institués en langue (Douay et Roulland, 1990, p.152)». En théorie, la langue ne s'observe pas, elle se conçoit, parce qu'elle est le fruit de l'*imagination constructive*. C'est pourquoi elle n'est observable que grâce au discours qui lui donne une *représentation* linguistique. Le langage est donc un acte et comme acte de langage consiste à exprimer (langue) ce qu'on conçoit (discours). C'est une réalité *dynamique* qui se charge de fournir à l'*expression* la *représentation* des relations linguistiques dont elle a besoin, en somme :

$$\text{ACTE DE LANGAGE} = \text{LANGUE} + \text{DISCOURS}$$

Où situer la phrase dans cette équation linguistique? « En bonne méthode, en saine linguistique, écrit Guillaume, toute étude du mécanisme constructif de la phrase se subordonnera à une considération préalable de la structure du mot.» (Guillaume, 1971b, p.30). De cette certitude découle la définition suivante :

La phrase est l'unité de discours, autrement dit l'unité d'effet du langage. La phrase se construit à partir des unités de langue (unités de puissance) qui sont les vocables, mots dans nos idiomes. La structure de la phrase apparaît donc conditionnée par celle du mot [...] Par ailleurs, le caractère éphémère et singulier de la phrase, construite en vue de répondre à un besoin momentané d'expression, s'oppose au caractère permanent et universel du mot construit en vue de tout besoin d'expression quel qu'il soit

Douay & Roulland (1990, p.141)

Autrement dit, le mot précède la phrase, dont il donne une représentation (image), pour s'achever dans la phrase en un représenté (une forme concrète). L'inverse n'est pas toujours vrai car l'expression appartient au seul discours (écrit, oral, mimé, gestuel) et non à la langue (asémantique par principe). C'est pourquoi ces deux composantes sont indispensables pour constituer l'entier du discours. Ainsi, selon notre compréhension,

- (i) étudier la phrase, c'est d'abord en étudier la syntaxe ou la façon dont les mots s'ordonnent en son sein et qui conditionnent sa compréhension d'une part ;
- (ii) étudier la phrase, c'est aussi comprendre ce qui, au-delà de cet ordonnancement des vocables ou des mots, fait jaillir la signification ;
- (iii) une lecture par trajectoires du mot à l'expression et de l'expression à l'expressivité est un critère important pour comprendre comment se fixe le sens.

Une autre formulation théorique prend tout son sens à cet effet :

EXPRESSION + EXPRESSIVITE = 1

Guillaume (1973b) repris par Douay et Roulland (1990, p.77)

L'expression recouvre ce que Guillaume (1993) appelle le *sens littéral* et l'expressivité correspond au *sens d'intention* et 1 veut dire *entier*. De cette fusion entre l'exprimé et le représenté naît la signification. De là, l'existence de deux syntaxes opératives du discours: une syntaxe d'expression du niveau de puissance à laquelle appartiennent les mots et les phrases réalisées et une syntaxe d'expressivité qui opère sur les phrases réalisées et leur signification au niveau d'effet (post-énonciatif). Comme le corrobore ce linguiste:

Il y a beaucoup à tirer d'une étude bien conduite de la syntaxe par rapport à ces deux axes [expressivité et expression] :

celui RESULTATIF de fixation, qui est celui du développement horizontal de la chaîne parlée [expressivité].

celui GENETIQUE de production porteur d'opération de pensée déjà closes quand la chaîne parlée les inscrit résultativement en elle et qui, parce qu'elles se présentent déjà closes dans le discours énoncé, ne peuvent pas y être observées utilement [expression]

Guillaume (1973a, p.218)

L'on comprend ainsi la difficulté de la vulgate à asseoir une définition consensuelle de la phrase. L'étendue de la nomenclature répertoriée est considérable:

- la phrase est le plus court énoncé possible, délimité au début et à la fin par des signes typographiques -Majuscule- et des signes de ponctuation (Stissi et coll., 1997, pp.234-235),
- il existe la phrase sans verbe -ou non verbale- et la phrase avec un verbe -ou verbale- (*idem*),
- la phrase peut comporter un verbe à un mode personnel ou à l'infinitif, elle est dite simple, et, complexe, si elle a plusieurs verbes du même type (Dubois et coll., 2002, pp. 356-357),
- le point de départ d'un énoncé est le propos, c'est-à-dire ce dont on parle, l'ensemble des mots qui constituent une information nouvelle par rapport à une autre (Le Goffic, 2005, pp. 55-64 ; Benveniste, [1966]1974, p.189),
- cette suite de mots s'organise en proposition, laquelle comporte souvent un verbe -ce qu'on dit du thème- ou le prédicat et son sujet -propos-, le thème ou ce dont on parle et qui est le point de départ de l'énoncé (Le Goffic, *idem* ; Benveniste, *idem* ; Pottier, 1974 ; Hazaël-Massieux, 1977, p.158 ; Touratier, 2000, p.149),
- la phrase complexe est constituée de plusieurs propositions reliées entre elles, ou par des rapports logiques soit par des mots ou des conjonctions de subordination ; on peut citer ainsi la proposition indépendante, principale et subordonnée -conjonctive ou relative- (Grevisse, 1986, p.293, § 210),
- les types de phrases se classent suivant les actes qu'ils permettent d'accomplir. On distingue: le type déclaratif (déclarer), le type impératif (ordonner), le type interrogatif (interroger) et le type exclamatif (s'exclamer) (Wagner et Pinchon, 1961);
- à l'écrit et à l'oral, la logique de la "proposition" des logiciens et la logique de la "période" de la rhétorique dissous l'unité d'une structure matrice de la phrase (Le Goffic, *ibid.*, p.56);
- une phrase est un objet abstrait qui possède une structure phonologique, syntaxique et sémantique. L'étude du sens de la phrase relève de la sémantique alors que l'étude de sa signification est du domaine de la pragmatique (Zufferey et Moeschler, 2012, pp.9-10).

Quelques critères font consensus à savoir : formel, sémantique, syntaxique, pragmatique et discursif (Carlotti, 2011, pp.20-35). Nous y reviendrons (Cf. §3). Distinguer entre le niveau de l'expression et le niveau de l'expressivité permet théoriquement de conclure en PM que la phrase n'a pas une forme fixe, sa représentation est essentiellement dynamique, son sens aussi. Quel que soit le concept théorique par lequel l'on remplace l'entier 1 (discours/phrase/syntaxe/signifiante...), le modèle explicatif reste cohérent. Nous déduisons ainsi la formule :

## PHRASE = SENS LITTERAL + SENS D'INTENTION

Il s'agit à présent d'analyser concrètement le mécanisme qui y est mis en œuvre.

### 1.2 Mécanisme constructif de la phrase

En théorie, l'analyse du mécanisme constructif de la phrase relève deux moyens de prédication ainsi que nous le rappelons dans Mandou (2020)<sup>1</sup> : la *construction au moyen d'un verbe* et la *production d'un mouvement expressif suppléant le verbe* (Guillaume, 1971b, pp.29-31, p.204 ; 1973a, pp.13-15, p.20, p.22, p.191, p.205; 1973b, p.144, p.145, pp.153-156 ; 1973c/1964, p.275).

#### -La construction au moyen d'un verbe

La *construction au moyen d'un verbe* nécessite d'analyser le discours « [...] dans des conditions qui se rapprochent le plus possible des conditions réelles de son emploi... » (Guillaume, 1993, p.121). La construction de la phrase est d'abord une visée de phrase. Il s'agit de l'analyser hors de son contexte de production, en tant qu'elle est apte à se constituer en unité d'effet (Gautier, 2008, p.22). Sans prétendre à l'exhaustivité, les exemples ci-après illustrent ce fonctionnement:

- (1) «*Ils survivent.*» («*Vu ma vu ma vu ma*», l.19, p.50)
- (2) «*Ils restèrent dans la forêt, au bord du fleuve Wong trois jours et trois nuits.*» («*Vieux toujours jeune*», ll.20-21, p.58)
- (3) «*Nous allons lamenter Yombo pendant deux jours* » («*CANNIBALAMER*», l.14, p.27)
- (4) «*Je n'y compris rien du tout!*!» («*Mon premier cynocéphale*», ll.22-23, p.73)
- (5) «*Son cordon ombilical avait été tranché net par une feuille de sissongo, cette herbe aux bords en dents de scie coupante et chatouillante.*» («*La berceuse*», ll.7-10, p.37)

Selon la logique des prédicats<sup>2</sup>, on a un modèle d'incidence/syntaxique où l'on perçoit une « tension » interne à un seul V à un mode personnel ou à l'infinitif, ou à un groupe verbal **GV**, et son groupe nominal sujet (GNS) avec/sans leurs satellites (complément (C), attribut (A), épithète (E), apposition (A) :

- en (1) : S (*ils*) + V (*survivent*).
- en (2) : S (*ils*) + V (*restèrent*) + E (dans la forêt) + CC. Lieu (*au bord du fleuve Wong*) + CC. Temps (*trois jours et trois nuits*) ;
- en (3) : S (*nous*) + V (*allons lamenter*) + COD (*Yombo*) + CC temps (*pendant deux jours*) ;
- en (4) : GNS (*je*) + V (*compris*) + COD (*rien*) + COI (*du tout*) ;

<sup>1</sup> A paraître. Dans cette communication qui interroge les processus mis à l'heure au cours de la représentation énonciative, nous décrivons de façon processuelle chacune des dynamiques réflexives.

<sup>2</sup>La logique des prédicats (qualité ou action) veut que : soit l'on entre véritablement dans la logique de la proposition (en suivant la logique des compléments essentiels du verbe) ou l'on procède mécaniquement par élimination.

- en (5) : GNS (*Son cordon ombilical*) + V (avait été tranché net) + CC moyen + CN (*cette herbe aux bords en dents de scie coupante et chatouillante*).

En (1), il manque le contexte pré-énonciatif pour se représenter l'apport (ceux de qui on parle). On a une tension opérative, ou un modèle d'incidence sémantico-syntaxique du verbe, qui ne précise pas la nature de l'apport (ce qu'on dit de *ils*) ou celle du support (ce qu'on en dit). La tension opérative oscille entre la prédicativité (langue) et la prédication (discours), sans pour autant qu'un sens en particulier soit fixé. Elle n'est pas en adéquation avec les paramètres discursifs.

En (2), l'incidence sémantico-syntaxique du verbe est certes plus élaboré (double complémentation). L'on voit bien une diminution de la tension opérative dû à une volonté manifeste d'ancrer l'énonciation, ce qui permet de situer partiellement l'énoncé phrastique en langue. En (3), l'interprétation précédente s'applique. En (4), on a un apport (*son cordon ombilical*) et un support (*sissongo*) connu grâce au modèle d'incidence sémantico-pragmatique du verbe (*avait été tranché net*), qui permet d'identifier les thème/rhème de manière explicite. La tension opérative demeure cependant active dans la mesure où elle n'est pas, comme (1), en adéquation avec les paramètres discursifs. Cela ne signifie pas pour autant l'absence de relation support/apport dans ces différents énoncés.

Le fait de se substituer au sujet et au verbe dans la tension opérative ne rend pas compte de l'effet initialement visé (visée de discours). Les phrases sorties de leurs contextes sont moins aptes à constituer une unité d'effet même si elles satisfont à la visée phrastique. Ces modèles syntaxiques se résument fort bien, selon notre compréhension, en la structure suivante :

#### SUJET + VERBE (COMPLEMENTS VERBAUX)

La construction au moyen d'un verbe présente effectivement une structure syntaxique qui se situe dans le prolongement de la vulgate. En effet, elle ne tient pas compte de la structure informative de la phrase. De même, elle n'envisage la notion de proposition que comme la superposition d'une idée à une autre. Or, tout rapport logique, suppose une prise de position. En dehors de conditions spécifiques contextuelles, la syntaxe génétique parvient à une forme de stabilité relative grâce à la visée phrastique. Toutefois, elle peine à se fixer dans la syntaxe d'expressivité parce que la visée de discours est absente (diversité des visions), ce qui rend incomplet l'effection. C'est sans doute parce qu'il l'a aussi relevée, cette particularité génétique innommée, que Guillaume a imaginé un fonctionnement expressif du verbe qui, grâce à la visée de discours, permet à la phrase de greffer au temps (verbal/l'énonciation) l'espace de façon à rendre compte des percepts de production.

*-La production d'un mouvement expressif suppléant le verbe*

En termes de *production d'un mouvement expressif suppléant le verbe*, le but est la recherche de l'intention qui sert de base à l'énoncé au niveau de l'expressivité, c'est-à-dire sa valeur pragmatique en discours : «Le discours répond à une visée d'effet : engager une opération de discours, c'est de toute évidence vouloir agir,

produire un effet sur quelqu'un » (Guillaume, 1973b, p.157). Comme réponse à une stimulation extérieure, continue, le discours est « une unité d'effet, plus ou moins large, qui se recompose d'unités également effectives moins étendues, à savoir les phrases » (Guillaume, 1991, p.12). Cette vision prend en charge les propriétés des structures phrastiques en contexte. L'idée est que la visée phrastique donne une vision de la phrase, de son expression, mais la visée de discours conditionne la visée phrastique et assure son expressivité. Sans prétendre à l'exhaustivité, observons les énoncés suivants:

- (6) «Toutes conçurent et accouchèrent» («Vieux toujours jeune», ll.6, p.59)
- (7) «Les bébés, ces êtres si doux, ne méritent pas un tel traitement.» («La berceuse», ll.3-4, p.34)
- (8) «Prends garde : les bébés ne sont pas toujours des bébés.» («La berceuse», ll.12-13, p.36)
- (9) «On disait par exemple de lui qu'il pouvait facilement se transformer en porc épic pour dévaster les champs de manioc des autres, en gorille pour terroriser ceux qui traînent au champ le soir, en serpent pour voler des œufs!» (*id.*, ll.20-24, p.13)

L'expressivité verbale indique une « extension » (en dehors) du verbe de la phrase simple. L'on note des mots introducteurs d'extension verbale dans la tension opérative d'un verbe support:

- en (6) : *Phrase simple/verbe* + construction coordonnée : Toutes **conçurent** // + **et accouchèrent** ;
- en (7) : *Phrase simple/verbe* + apposition/ellipse : Les bébés //+, (**ce sont**) ces êtres si doux, ne **méritent** pas un tel traitement ;
- en (8) : *Phrase simple/verbe* + juxtaposition : Prends garde// : les bébés ne **sont** pas toujours des bébés ;
- en (9) : *Phrase simple/verbe* + subordination (relative) + appositive : On **disait** par exemple de lui + **qu'** // il pouvait facilement se transformer en porc-épic pour dévaster les champs de manioc des autres //, en gorille pour terroriser ceux qui traînent au champ le soir //, en serpent pour voler des œufs.

L'étude des rôles syntaxiques (fonctions) autour de la prédication verbale tient compte du terme introducteur (conjonction de coordination). Elle considère aussi le mode du verbe principal, pour (9) dans le cas d'espèce (verbe déclaratif), selon la suggestion faite en amont du discours. Analysant la phrase antécédente parlant de la relative hypothétique, Ewanè suggère que «la phrase antécédente [...] est un prolongement de la focalisation commencée en amont» (Ewanè, 2009, p.210). Cela revient à analyser la phrase dans son contexte de production spécifique d'après la visée de discours, en tant «(b) qu'elle nécessite la suspension temporaire de la visée phrastique (a) pour engager la sienne propre et s'intégrer [...] en sous-phrases» (Gautier, 2008, p.22). L'expressivité verbale obéit donc à



une logique mécanique<sup>3</sup> qui permet, à partir des mêmes prédications, d'obtenir différentes structures de surface, d'où l'équation :

$$S + V + \text{EXTENSION (VISEE/INTENTION)}$$

Cette structure expressive résume les rôles syntaxiques basés sur la progression du support et de l'apport par rapport à la prédication verbale et, innovation, elle donne au verbe une propriété non programmatique, déterminée davantage par l'imagination constructive. Elle a donc vocation à s'émanciper structurellement de façon non prévisible. En outre, cette simplification des rôles permet d'atténuer la prééminence de la phrase complexe traditionnelle comme superposition de deux ou plusieurs idées. Nous n'y voyons qu'une extension informationnelle de la prédication verbale, le prolongement de la même idée pour la rendre convenante à l'intention de discours. Si une chose est complexe, c'est bien la genèse de l'idée de phrase, idéogénèse, et pas le résultat formel (morphogénèse) ou discursif (praxéogénèse). Tenir compte de la démarche progressive du sens textuel tout en repérant les marques tangibles de l'énonciation contribuent à valider la « relation prédicative entre le support et l'apport », mais aussi de d'inférer les sens de chaque extension, compte tenu de sa position dans le déroulement du temps praxéogénique. Il appert trois mouvements d'extension du verbe<sup>4</sup> :

- *intégratif*: subordonnée relative, conjonctive et coordonnée (dans une certaine mesure)<sup>5</sup>, comme en (6) et (8) en raison de souci de clarté dans la description ;
- *appositif*, grâce à (1) un procédé de nominalisation du sujet du verbe qui donne lieu à la proposition relative comme en (9) ;
- *elliptique*, grâce au phénomène de l'ellipse du verbe, tel que mis en évidence en (7) où l'on a une relative sans mot introducteur par la volonté narrative de passer sous silence certaines informations pour accélérer le récit.

En injectant dans la logique des prédicats, la structure informative (thème/rhème) selon laquelle on a un support et une information donnée sur ce support, l'on fait un travail logique, qui permet d'entrer dans le sens de la phrase. L'on accomplit également une tension psychomécanique, qui consiste à s'habituer à sa logique intuitionnelle. La plupart du temps, le sujet ne peut plus faire l'économie de catégories et mêle linguistique et énonciation, à raison. Quel est le rôle de l'effectation dans tout ce processus ?

<sup>3</sup> La logique mécanique tient compte de la structure informative de la phrase telle que le permet la notion de prédicat (sans toutefois utiliser le prédicat) tout en tenant compte de la notion de proposition. Nous posons la question du sens et des catégories sémantiques et nous procédons par élimination dans la syntaxe afin de mieux intégrer chaque idée (sujet, objet, action, circonstance, but, conséquence, cause, etc.).

<sup>4</sup> Nous y revenons en détail dans Mandou Ayiwouo, 2020 (sous presse).

<sup>5</sup> Cela est valable exclusivement pour les conjonctions de coordination qui fonctionnent comme des adverbes de discours, à savoir *car*, *or*, *car* et *ni* par extension.

## 2. Effectation et imaginaire constructif

Cette section définit l'effectation en la différenciant de l'actualisation, puis elle aborde le rapport du réel à l'imaginaire dans le contexte spécifique du corpus d'analyse. L'idée est de montrer que, à notre insu ou presque, notre imaginaire se reflète dans le langage et que l'effectation aide à mieux le comprendre.

### 2.1 Définition et portée de l'effectation

L'on assimile souvent à tort en théorie l'effectation à l'actualisation<sup>6</sup>. Alors qu'entre les deux il existe une différence de portée. Les conditions ultimes d'apparition du concept d'effectation et sa pertinence par rapport à celle d'actualisation relèvent d'une problématique évolutionniste organisée autour du morphème *-génie*<sup>7</sup>, puis de l'abandon de deux termes liés à la neurologie, la mutation et la commutation :

[...] il évoque «la partie mécanisable de la pensée ». [...] Ses lectures et ses notes de lectures lui permettent d'élaborer le thème commutation/neurologie et, subséquentement, le fameux concept d'*effectation* [...] par rapport à celle-ci dans les termes suivants : « *effectation* voulant dire commutation de la puissance en effet ». [...] Ainsi, le thème du passage et de la transition – de la langue au discours, du dicible au dire, de la puissance à l'effet, thème de l'actualisation innommée en somme –, trouve une ultime formulation, morphologiquement simple et là encore parfaitement adaptée au vocabulaire métalinguistique de Guillaume : il lui aura suffi de dériver le terme *effet*.

Guillaume (1995, p.262) cité par Valette, (2006, pp.104-105)

Douay et Roulland résume ainsi : «L'effectation est le processus de transition entre le plan de la puissance et celui de l'effet. Effectation est synonyme d'*actualisation*, la puissance étant la face virtuelle de l'effectif et l'effectif la face actuelle de la puissance » (Douay et Roulland, 1990, p.141). Soit en synthèse :

LANGAGE = PUISSANCIEL + EFFECTATION + EFFECTIF

Hirtle (2006, p.55)

Le puissancier c'est le virtuel, la langue, l'expression, la chronologie mentale tandis que l'effectif désigne l'actuel, le dynamisme opératif, l'expressivité, la discours. Entre les deux, c'est l'effectation. Il s'agit "toujours et partout, [...] (de) découvrir le psychique sous le sémiologique" (Guillaume 1971a, p.77). La fin recherchée de cette procédure est de parvenir à un « voir de compréhension » (Guillaume, 1971b, p.10) qui éclaire les "opérations de pensées" constructives du sens langagier, de leurs unités de pensées ou de puissance à leurs unités d'effet, convertissant leur représentation en expression. Le mot effectation dérive donc de

<sup>6</sup> L'*actualisation* est le passage de la langue au discours, du puissancier à l'effectif. Le concept d'actualisation a été très peu théorisé par Guillaume lui-même.

<sup>7</sup> *ontogénie, ontogénique, praxéogénie, praxéogénique, glossogénie, glossogénique, morphogénie, morphogénique, anthropogénie, anthropogénique, endogénie, physiogénique, etc.*

celui d'effet et sa portée excède le cadre systématique pour invoquer la portée constructive. L'effection est ainsi un « [...] moment clé révolatif, c'est-à-dire le moment où le signe a le plus de chance de renvoyer à une éventualité » (Mandou, 2017, p.236). Cela dit, l'on ignore toujours de quoi sont faites ses conséquences, une fois produite dans la réalité vécue du langage. En effet :

Il est de-ci de-là fait allusion chez Gustave Guillaume au rôle de l'imaginaire dans la construction du langage. Nulle part, cependant, n'est directement abordé le problème des rapports du langage et de l'imaginaire, ni non plus, a fortiori, ceux que le langage établit entre l'imaginaire et la réalité.

Valin (1988, p.787)

Par imaginaire, il faut entendre le produit de l'imagination. L'usage courant oppose l'imaginaire à la réalité pour faire la différence entre ce qui est intérieur à la pensée et ce qui lui est extérieur. Dans le prolongement théorique du langage comme puissance (la langue) et effectif (le discours), la théorie distingue ainsi l'univers *endo-psychique* ou « intra-mental » de l'univers *exopsychique* ou « extra mental » ou physique (Valin, 1988, p.787). La définition de l'effection appliquée au discours laisse entendre que la phrase est une « prédication » parce qu'elle se constitue d'un prédicat rapporté à un terme sujet (en aval). Mais elle est aussi une « énonciation », parce qu'elle procède d'un acte du sujet énonciateur (Le Goffic, 2005, p.57). L'effection serait alors un instrument de compréhension, de « concevabilité » de « l'universalité de l'expérience » (Valin, 1988, p.796). Aucune modalisation ne peut être envisagée sans subsumer ce rapport intellectif. C'est à ce titre que nous proposons cette autre reformulation :

EFFECTION = UNIVERS DISCURSIF (code) + IMAGINAIRE (cognition)

L'intérêt pour ce moment est de l'ordre de la pragmatique discursive, comme le dit Guillaume:

L'observation qui se limite au discours énoncé est une observation qui survient trop tard pour surprendre dans son jeu réel le mécanisme producteur de l'arrangement des mots. Pour atteindre à ce mécanisme, il faut faire appel comme partout en grammaire supérieure, à une observation plus pénétrante que l'observation directe des faits de discours, c'est-à-dire à une observation analytique attaché à découvrir ce qui a lieu entre le fait de langue et le fait de discours, et par conséquent avant fixation résultative de ce dernier.

Guillaume (1973a, p.218)

Notre sentiment est que, si l'on étudie la syntaxe de la phrase à ce moment où elle est fixée sémiologiquement et de façon transitoire dans l'expressivité, l'on est capable de mieux comprendre comment s'établit le contenu propositionnel et la valeur pragmatique de laquelle découle le discours. C'est un moment idéal où le sujet croise son univers mental et son univers réel, mêlant des impressions culturelles et subjectives à la production du discours.

## 2.2 Imaginaire et conséquences opératives dans la réalité du langage vécu en effectation

Cette section commente les conditions opératives de l'effectation dans la construction de l'imaginaire. L'observation se fera en tenant compte des manifestations du langage au niveau puissanciel puis au niveau effectif en passant en revue la visée phrastique telle que conditionnée par la visée de discours. Pour fixer les idées, considérons quatre séries d'exemples. Soit la première série:

- (1) «Et puis quoi ?» («Un séjour chez les morts», ll.26-27, p.117)
- (2) «J'ai volé la dent d'un mort qui n'était pas mort parce qu'il m'a mordu [...]!» («La dent du mort», ll.17-18, p.121)

En pensée puissancielle, ces deux énoncés sont des phrases. En langage puissanciel, on note à travers la visée phrastique une visée de discours (intention de communication). L'effectation porte essentiellement sur l'aspect graphique et prosodique de ces phrases. Loin du confort prédicatif usuel, les faits résultants de la mobilisation incidentielle/syntaxique des mots implique une successivité dans la structure psychique qui interpelle sur la forme. Une certaine sémiologie apparaît donc inconsciemment grâce à l'*incidence logique* encore théorisée *incidence pragmatique* (Guillaume, 1973a, p.217). En pensée effective, l'exemple (1) est moins apte à toutes les conditions formelles qui rendent possible, en discours, sa réalisation (Cf. section 1.2.1). Alors que l'exemple (2) l'est plus mais il lui manque l'incidence syntaxique (GN+GV). Cependant, la réalisation de (1) est permanente et on peut la voir dans l'imaginaire comme une phrase en cours de construction ; le contenu posé en (11) atteste de la condition d'imaginaire mais correspond au plan expérientiel à un discours particulier, la parole chantée (oralisation de l'écriture). La visée de discours est achevée mais la visée phrastique ne correspond pas à ce qui est attendu de la phrase<sup>8</sup>.

Soit la deuxième série d'exemples :

- (1) «Je restais ébahi.» («Vieux toujours jeune», ll.4-7, p. 57)
- (2) «L'assistance demeura perplexe, bien qu'Ejôé, le chef coutumier, accompagnât son indignation d'une scénographie digne des mises en scène des grandes tragédies raciniennes.» («La chasse à l'homme», ll.4-7, p. 11)
- (3) «Les sorciers praticiens du «kong» et du «famla» utilisent la technique du «vu ma vu ma vu ma» pour tuer sans tuer, pour vendre et faire des esclaves qui jamais ne se rebelleront.» («Entre deux vies», ll.27-31, p. 49)
- (4) «Quant au cannibalisme mystique, il s'agit d'une assemblée d'individus réunis au sein d'une tontine où l'on se gave de viande humaine à tour de rôle.» («La chasse à l'homme», ll.1-4, p.17)

En pensée puissancielle, ces quatre énoncés sont des phrases. En langage puissanciel, la visée phrastique complète la visée de discours. Il y a bien une

<sup>8</sup> Ce que Valin appelle les conditions de concevabilité.

progression dans l'univers du locuteur. L'effection porte essentiellement sur l'aspect syntaxique. La dimension linguistique se greffe avec justesse à la dimension énonciative. L'incidence pragmatique rend possible la construction d'un second mouvement expressif. En pensée effective, ces exemples satisfont à toutes les conditions formelles qui rendent possible, en discours, leur réalisation. Seules changent les fonctions particulières (objet ou sujet) pour satisfaire les conditions de la visée : en (1), l'objet manque (raison pour laquelle on est ébahi) parce que l'accent est volontairement mis sur l'état du sujet. La prédicativité verbale est ici déterminante. En (2), l'accent est mis sur la saisie logique du connecteur pragmatique « bien que » qui évoque la présence d'une complémentarité interne au complexe impressif plutôt qu'à la syntaxe. En (3), la réalisation de la phrase convoque un complexe impressif qui plonge dans l'imaginaire culturel camerounais, *bantou (kong)* et *grassfields (famla)* et les représentations de cet imaginaire dans le langage. L'incidence pragmatique indique la complémentarité de pensée entre deux cultures différentes en matière de sorcellerie. En (4), le mécanisme d'apposition dans la structure prédicative du verbe suggère un emprunt à un autre imaginaire linguistique et culturel qui prolonge le jeu de l'effection au-delà de la langue dans laquelle le contenu posé est exprimé.

Analysons encore cette troisième série d'illustrations:

- (1) «Rends-moi ma peau!» (« Entre deux vies », ll.1, p.93)
- (2) «Remets-moi vite ma peau, le matin arrive.» (*ibid.*, p. ll.1-2)

En pensée puissancielle les exemples (1) et (2) de la troisième série correspondent bien à l'idée de phrase. En langage puissanciel, cependant la première possède une orientation sémantique, une signification dépend des mots qui la composent. La deuxième possède une orientation pragmatique en raison de sa valeur référentielle (*le matin arrive*), dont la structure sémantico-informative du message offre bien plus d'expressivité. Le code linguistique est assez clair.

En langage effectif, la phrase (1) est sémantiquement analysable mais pas pragmatiquement contrairement à (2). La visée phrastique donne à lire les phrases sous les traits de l'imaginaire référentiel. La visée de discours indique ainsi que l'expression *ma peau* dans l'exemple (1) nécessite de connaître la situation d'énonciation dans laquelle la phrase a été produite afin de déterminer de quelle peau il s'agit. Le fait que cet énoncé continue en (2) de la manière suivante *le matin arrive*, oblige à faire appel à une approche cognitive qui consiste à se représenter (i) *le contexte observable* et (ii) *le contexte non observable* (expérientiel, culturel) de cette représentation. Si en tant qu'analyste, nous sommes capables de remettre le sens dans son contexte, une lecture qui s'en tient à des références encyclopédiques, logiques, n'est pas à même d'interpréter cet énoncé. L'univers décrit étant celui de la sorcellerie, il faut mobiliser des ressources qui échappent à l'analyse/déduction logique. L'effection distingue deux réalités dans l'énonciation, la réalité « syntaxique » et la réalité « énonciative » ; de ces deux relèvent respectivement la phrase et l'énoncé. La limite principale d'un critère exclusivement sémantique est d'être difficile à

mettre en correspondance uniquement avec la structure morphosyntaxique. La structure sémantico-informative du message offre bien plus d'expressivité en raison de sa valeur communicative, d'où l'intérêt d'une lecture cognitive.

Observons enfin cette dernière série discursive:

- (1) «Mimbu était sans âge.» (« Vieux toujours jeune.», l.1, p.53).
- (2) « Le « salawus » de Ngonon restait un chapelet de déboires où on se gavait de ses charmes sans aucune prime ni cadeau représentatif » (« La dent du mort », ll.6-9, p.121).
- (3) « J'atteste qu'il ne l'a dit à personne, même pas à moi! » (« Mon premier cynocéphale », ll.14-15, p. 78).

En pensée puissancielle, en langage puissancier, dans la réalité vécue et perçue, ces constructions sont phrastiques. En langage effectif, ils se distinguent certes formellement mais d'autant plus par le filtrage expérientiel qui s'opère dans la structure énonciative. La visée phrastique donne à lire que : (1) est une phrase tensive mais le contenu expérientiel indique, côté compréhension, un rapport étroit entre l'imaginaire et le complexe impressif de la phrase (*Comment peut-on être sans âge ?*). L'exemple (2) est une phrase extensive par le contenu posé, mais l'hybridisme langagier (*salawus* en l'occurrence) invite un jeu inconscient de la mémoire filtrante (Valin, 1988, p.793). La visée de discours indique la volonté de recouvrir l'effectio d'une transcendance, d'un trait commun qui reconnaît la particularité de la phrase en y intégrant un jeu de l'imaginaire qui selon son emploi rend compte des positions de l'imaginaire dans l'extension du discours. Il en est de même en (3) où la complétive sensée jouer son rôle introduit une nouvelle inconnue (*l'*) dans la visée de discours, ce qui laisse au final la phrase incomplète pragmatiquement du fait d'un processus de référentiation inachevé (à quoi correspond ce dire incarné par *l'* chez l'auteur? et pour le lecteur ?).

### 3. Retombées analytiques : vers un critère subjectif universel/idéal ?

Les discontinuités syntaxiques majeures au sein de la phrase rendent compte de l'imaginaire constructif aux plans endopsychique et exopsychique. Ces moments sont visualisables grâce à l'effectio qui stabilise leur cohésion d'ensemble. L'effectio guide la *suffisance expressive*, qui elle-même est couverte par la visée ou l'intentionnalité. L'on souhaite produire une phrase (visée de discours) mais l'on souhaite aussi en produisant la phrase transmettre une information, agir (visée d'effectio) et opérer une transformation (visée d'effet). Notre démonstration aboutit ainsi à un certain nombre de propositions :

### 3.1 Au plan définitionnel :

La possibilité d'une définition en tension et en extension de la phrase se rapporte selon nous à l'équation suivante :

$$\text{PHRASE} = \text{S} + \text{V} +/- (\text{EX})\text{TENSION} (\text{INTEGRATIVE}/\text{APPOSITIVE}/\text{ELLIPTIQUE})$$

### 3.2 Au plan terminologique usuel :

Il y a au plan pédagogique une simplification pour l'enseignement de la syntaxe vu la disparité des rôles syntaxiques. Si un élément est séparé par le verbe, il serait un élément verbal *tensif*, lorsqu'une construction est autour/hors du verbe, on parlerait de *construction extensive du verbe à visée intégrative, appositive ou elliptique*.

### 3.3 Au plan de la pragmatique discursive

La forme de la phrase est un à construire *ininterrompu* ; même si elle est délimitée graphiquement dans le cadre textuel, sa construction tient compte des dispositions du contexte. Les phénomènes linguistiques décrits montrent que l'ordre d'effection n'est pas l'ordre progressif des termes mais celui d'un ajustement du réel au pensé dans l'espace et le temps du discours<sup>9</sup>. L'ordre d'effection du discours partirait de la pensée recherchée/puissancielle à la pensée consciente/effective, en convoquant la visée phrastique puis la visée de discours.

$$\text{EFFECTION DU DISCOURS} = \underline{\text{PENSÉE RECHERCHEE} + \text{VISEE PHRASTIQUE} + \text{VISEE DE DISCOURS} + \text{PENSÉE EFFECTIVE}}$$

### 3.4 Au plan interprétatif

Cette définition en extension de la phrase, où la cognition correspond à la vision du monde intérieur, permet de postuler un *critère subjectif* ou *noétique* ou *expérientiel* à même de rendre compte de l'imaginaire dans la production linguistique. Ce critère intérieur agit sur l'effection en autorisant divers comportements syntaxiques dont a pu ressortir quelques-uns :

- l'effection est un signe (singularisant ou particularisant des mots, -phrases) ;
- l'effection est un ludisme (apposition, ellipse, intégration) ;
- l'effection est une opération inconsciente d'universalisation (hybridisme langagier) ;
- l'effection est une fonction de regroupement (réalité vs imaginaire) ;
- l'effection, contrairement à l'actualisation, est une représentation du monde intérieur du sujet, de comment il l'exprime, à cet égard ses conditions de concevabilité sont à déterminer au niveau de l'expérience.

<sup>9</sup> Valin explique que la parole est de l'ordre de l'expérience médiatisée et non plus de l'expérience immédiate. En acquérant le maniement formel des catégories linguistiques, le locuteur se donne à des fins de concevabilités (compréhension) une représentation de son univers d'expérience. La langue donne à travers le discours de nombreux témoignages de cet imaginaire, ce qui tend à fixer l'idée d'une fonction noétique, ce que nous appellerons le critère *subjectif* ou *noétique* (expérientiel) de son propre langage.

## Conclusion

Où situer l'expressivité guillaumienne par rapport à la question grammaticale?<sup>10</sup> Le modèle analytique guillaumien est à la fois linguistique, énonciatif, pragmatique et cognitif. L'analyse psychomécanique du corpus de Bingono a permis de confirmer la prémisse guillaumienne que seul la suffisance expressive guide la formalisation des unités de discours et que le choix de ces unités dépend plus d'une logique intérieure que d'une volonté consciente de respecter les canons linguistiques. Résumant ainsi l'effection, c'est-à-dire le moment où ces structures prennent forme dans la parole parlée ou écrite, l'on remarque que le critère d'actualisation ultime reste le critère de subjectivité, ou disons-le cognitif. C'est un critère des critères, un hapax, dans la syntaxe génétique qui se profile dans la syntaxe résultative. Ce critère emporte avec lui l'intentionnalité et la vision du monde du locuteur. Il apparaît dès le plan prosodique et traverse de bout en bout chacun des critères qui l'ont précédé : morphologique, sémantique, syntaxique, pragmatique et discursif.

Peut-on alors légitimement conclure que le critère subjectif est le critère structural par excellence ? Ce questionnement mérite certes d'être affiné. Les motivations sous-jacentes à la production du discours, qu'il s'agit d'unité de communication phrastique ou d'unité de communication plus ou moins grandes sont à regarder du côté des linguistiques cognitives. Celles-ci pourrait aider à formaliser ces processus en procédures concrètes. L'effection, comme moment d'actualisation, d'adaptation de la formalisation intérieure à la réalité du contexte à traduire est forcément soumise à des perceptions momentanées, très brèves qui s'ajustent au moment de production du discours. Ceci explique la dynamique des formes en production dans le contexte francophone étudié, en toute défiance des canons esthétiques de la langue française. Cette dynamique n'est pas une particularité de Bingono Bingono ou du texte francophone car, chaque fois qu'une situation de bi-/plurilinguisme existera, l'expérience des sujets multilingues, parce que multistyle, va entrer en jeu. S'en trouve justifiée notre hypothèse qu'il n'existe pas de phrase complexe au sens de deux énoncés qui sont pensés et produits au même moment. L'esprit humain est incapable de pensée double instantanée, il n'y a que des phrases, simples en l'occurrence pour rejoindre la pensée traditionnelle, en quête de suffisance expressive et là la pensée de Guillaume se vérifie. Le langage est un comportement. La phrase, son unité de communication, développe des trajectoires expressives pour des besoins d'expression singuliers. Loin d'être une simple actualisation, l'effection est une fonction cognitive, de découverte de l'imaginaire.

## Références bibliographiques

- Bingono, B. F. (2009). *Evu sorcier*. Nouvelles, L'Harmattan, Paris.  
Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale* 2 vol., Gallimard, Paris.  
Carlotti A. (2011). *Phrase, énoncé, texte, discours. De la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*, Lambert-Lucas, Limoges.

---

<sup>10</sup> Cette question posée à l'origine par André Goosse reste toujours autant d'actualité.



- Chomsky N. (1969). Structures syntaxiques, Seuil, Paris.
- Douay C., Roulland D. (1990). Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage, les mots de Gustave Guillaume, Presses Universitaires de Rennes 2 et Laboratoire du CERLICO, Rennes.
- Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J-B., Mevel J-P. (1994/2002). Dictionnaire de Linguistique, Larousse-Bordas/VUEF, Montréal, Québec.
- Ewanè C. F. (2009). Essai d'analyse du système hypothétique français. Perspective guillaumienne, L'Harmattan, Paris.
- Gary-Prieur M-N. (1989). De la grammaire à la linguistique. L'Etude de la phrase, A. Colin, Paris.
- Gautier A. (2008). « Phrase et discontinuité syntaxique en psychomécanique », L'Information Grammaticale, N. 116, 2008 : 20-24.
- Grevisse M., Goosse A. (1986) le Bon Usage. Grammaire française, 12 Vol., Gembloux/ Duculot, Paris.
- Guillaume G. (1993). Temps et verbe (1re éd. 1929) Honoré Champion, Paris.
- Guillaume G. (1991). Leçons de linguistique 10, 1943-1944, série A, Québec/Lille: Presses de l'Université Laval/Presses universitaires de Lille.
- Guillaume G. (1971a). Leçons de linguistique, 1948-1949, série A. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française 1, Roch Valin (éd.), Québec : Les Presses de l'université Laval, Klincksieck : Paris.
- Guillaume G. (1971b). Leçons de linguistique, 1948-1949, série B. Psychosystématique du langage. Principes, méthodes et applications 1, Roch Valin (éd.), Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- Guillaume G. (1973a). Leçons de linguistique, 1948-49, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale IV, Roch Valin (éd.), Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- Guillaume G. (1973b). Principes de linguistique théorique, Roch Valin (éd.), Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.
- Guillaume G. (1973/1964c). Langage et Science du langage, 1964; 2<sup>e</sup> éd. 1969, Paris, Nizet et Presses de l'Université Laval, Québec.
- Hirtle W. (2006). Psychomécanique du langage et cognitivisme: Un point de vue guillaumien, Brès Jacques et coll. (éds), Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XI<sup>e</sup> Colloque international de l'AIPL, Montpellier, 8-10 juin 2006, Lambert-Lucas, pp.55-68.
- Le Goffic P. (2005). « La phrase "revisitée" », Le français aujourd'hui, n°148/1, Armand Colin, Paris, pp.55-64.
- Mandou Ayiwouo F-M. (2020). « La phrase à l'épreuve de la représentation énonciative dans la théorie guillaumienne », L'énoncé phrastique : diversité des champs et des styles, vol.1, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire (à paraître).
- Mandou Ayiwouo F-M. (2017). Les isotopes dans *Correspondances avec Elisabeth (1643-1649) de René Descartes. Approche psychomécanique*, Thèse de

- Doctorat/Ph.D en psychomécanique du langage, Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun (inédit).
- Rey-Debove J. (1988). « A la recherche de la distinction oral-écrit », N. Catach (éd.), *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS, pp.77-90.
- Stissi D., Bidault J., Allardi J-B., Arnaud M. (1997). *Grammaire pour lire et pour écrire*, Delagrave, Paris.
- Tesnière L. (1959/1966). *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- Touratier C. (2001). «Les trois niveaux de la description linguistique», *ZFSL*, 111/3, Stuttgart, Franz Steiner, pp.227-238.
- Valin R. (1988). *Langage, imaginaire et réalité*, Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale, volume 7, Hommage à Bernard Pottier, pp. 787-797.
- Wagner R-L. et Pinchon J. (1961). *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.
- Zufferey S. et Moeschler J. (2012). *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Sciences humaines Editions, Auxerre.